Drame rue de Tivoli : une information judiciaire ouverte pour homicides involontaires

marsactu.fr/bref/drame-rue-de-tivoli-une-information-judiciaire-ouverte-pour-homicides-involontaires



Home Drame rue de Tivoli : une information judiciaire ouverte pour homicides involontaires

La procédure suit son cours après l'explosion qui, dans la nuit du 9 avril dernier, a entraîné l'effondrement du 17, rue de Tivoli (5e arrondissement) et causé la mort de 8 de ses habitants. La procureure de la République de Marseille, Dominique Laurens, annonce par communiqué qu'une "une information judiciaire a été ouverte ce jour par le parquet de Marseille contre personne non dénommée des chefs d'homicide et blessures involontaires." Elle fait suite à l'ouverture d'une enquête préliminaire pour les mêmes chefs, le 11 avril, après la découverte des premières victimes.

Selon le parquet, "l'enquête flagrante (...) a permis d'établir que l'explosion avait pris naissance au niveau du 17 rue de Tivoli au 1er étage et était due au gaz." L'information judiciaire, confiée à plusieurs juges d'instruction, "consistera à rechercher le mécanisme ayant conduit à un écoulement de gaz puis à une activation et à déterminer si une maladresse, imprudence, inattention, négligence ou un manquement à une obligation de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement est à l'origine des décès ou des blessures."

Les familles des victimes ont été reçues afin d'être informées des premiers éléments de l'enquête et de la décision d'ouvrir une information judiciaire, expliquent encore les services du parquet.

Coralie Bonnefoy